

CHAPITRE 1^{er}

DESCRIPTION DU CHATEAU



La persévérance est mère des grandes choses ; mais l'homme ne peut rien seul.

A. GUERRIER.

Le séjour de Trouville-Deauville est, sans contredit, l'un des plus enchanteurs qui soient au monde et justifie la préférence que lui donne la société d'élite qui s'y réunit chaque année dans la saison des bains. La plage normande est à bon droit renommée par son étendue et la douceur de son sable fin, sur lequel les pieds les plus aristocratiques peuvent se poser avec autant de confiance que sur les moëlleux tapis des plus élégants salons.

Cependant, après qu'on s'est plongé dans la mer immense, que la vue s'est reposée sur ses flots, tantôt calmes et tantôt agités, il n'est pas rare qu'on éprouve le besoin de prendre un salutaire exercice, recommandé d'ailleurs par la médecine : On fait alors quelques excursions toujours agréables, dans les environs,

Document



0000005518029

pour admirer de plus près la végétation splendide de notre incomparable *Pays-d'Auge*, ses ravissants points de vue et les ruines magnifiques que les siècles ont faites çà et là. Ce qui n'empêche pas de se retrouver le soir au Salon et de prendre part aux divertissements de toute espèce qu'une habile administration sait varier chaque jour.

Parmi les vestiges des temps qui ne sont plus, nous ne pensons pas qu'aucun puisse être comparé à ceux qui subsistent encore à Bonneville-sur-Touques, par la grandeur des souvenirs qui s'y rattachent.

Séjour habituel de *Guillaume-le-Conquérant*, le guerrier le plus illustre de son siècle, le château proprement dit a disparu sous les ravages du temps; le marteau des démolisseurs a achevé l'œuvre de destruction. Cependant, outre le donjon, il reste encore de cette place forte cinq tours aux dimensions gigantesques, pour attester son ancienne puissance.

Situé à mi-côte et couronné par la forêt, qui jadis descendait jusqu'auprès de la porte nord, il domine, à l'est et au midi, la vaste et plantureuse vallée de Touques, et, à l'ouest, la mer sans bornes. Rien n'est aussi magnifique que ce point de vue aux aspects variés. Du haut des tours, surtout, l'œil découvre à l'entour des côteaux boisés d'une immense étendue, depuis Pont-l'Évêque, et même au-delà, jusqu'au Mont-Canisy, au pied duquel sont groupés le vieux Touques, et, comme pour faire contraste, les nouvelles villes de Trouville, qui n'était, il y a quarante ans, qu'un point insignifiant, et Deauville, qui, sans M. de Morny et les hommes puissants, séduits comme lui par la beauté

du site et de la plage, l'ont secondé et continuent son œuvre, serait encore la petite commune dont l'église primitive se voit à peine au sommet du coteau.

Après avoir montré le but, il nous faut maintenant indiquer les moyens de l'atteindre et éclairer la marche de ceux qui voudront bien accepter notre direction. Mais, qu'ils se rassurent : le trajet est court et nous ne pourrions tenir longtemps le fanal dans nos mains débiles.

Nous partirons donc de Trouville et nous pourrons, si vous le préférez, traverser la rivière et prendre la voie ferrée, qui nous laissera cinq minutes à peine pour voir passer sous nos yeux, du côté droit, le beau champ de courses de Deauville, le clocher de la chapelle de Saint-Arnoult, presque entièrement caché dans le feuillage, et ce qui reste du château de Lassay, conservé pour servir d'amers aux marins; et, du côté gauche, la colline qui domine Trouville, le château d'Aguesseau, puis la vieille construction qui représente à peine le puissant fief de *l'Épiney*.

Mais déjà nous avons franchi le vieux pont de bois, bien différent de celui de Trouville; nous sommes à Touques d'où nous sortons presque en face de ce qui fut l'avant-poste du château, et, suivant d'abord la route de Pont-l'Évêque dans la partie autrefois nommée *la rue de Bonneville*, nous la quitterons bientôt en prenant, à gauche, le grand chemin vicinal de Honfleur à Varaville et nous arriverons par une pente douce au terme du voyage.

C'est jusqu'ici, vous le voyez, une promenade agréable, mais nous préférerions encore la faire en voiture,

afin de ne rien perdre des aspects divers qui se présentent de tous côtés. L'accès du château est des plus faciles ; on y entre par l'avant-cour située au midi.

Nous nous trouvons de suite en face de l'ancienne fortification dont l'enceinte affecte la forme circulaire et est fermée par des murs d'une épaisseur considérable et flanqués de distance en distance par des tours rondes, qui, à en juger par le pied des fondements restés à découvert, atteignaient jadis une grande hauteur. Cette enceinte est entourée de fossés qui, quoique beaucoup moins profonds et beaucoup moins larges qu'ils ne le furent être autrefois ; quoique privés de l'eau qui les remplissait et à laquelle on a substitué un élégant tapis de verdure semé de pommiers aux formes gracieuses, composent encore un accompagnement permettant de reconstituer par la pensée l'ensemble de cette place forte dont les ruines imposantes et pittoresques offrent au savant un digne objet d'étude, à l'artiste un riche sujet de tableau, et au promeneur, enfin, un agréable but d'excursion et de rêverie.

Nous allons essayer de décrire brièvement ce que le temps a respecté, afin d'en rendre l'examen plus facile.

Nous commencerons par l'extérieur, et, au lieu de franchir déjà la porte principale que nous décrirons plus tard, nous quitterons l'avenue d'entrée qui y conduit directement et nous prendrons à droite, auprès des assises récemment découvertes de l'ancien pont-levis, une allée circulaire que le propriétaire actuel a eu la bonne pensée de faire pratiquer pour faciliter la visite des murailles et des tours.

Ces tours sont au nombre de six, en y comprenant le donjon.

Celle que l'on voit la première, en suivant le sentier de droite que nous venons d'indiquer, est appelée *Tour du Conseil et du Serment*. Ce serait là, si l'on en croit la tradition, que Guillaume aurait fait prêter à Harold, sur les reliques des Saints, le serment de lui conserver la couronne d'Angleterre; là aussi que, plus tard, la conquête aurait été décidée. Quelque vaste que fût la tour, on peut croire qu'elle eût été insuffisante pour contenir les témoins et les acteurs de ces grandes décisions; mais n'insistons pas: il a bien pu exister quelque confusion dans les détails de faits transmis de bouche en bouche depuis 800 ans jusqu'à nous.

Il en doit encore être de même à l'occasion de la croisée moderne et de forme carrée percée dans cette tour en remplacement d'une ancienne certainement plus étroite. Cette croisée a conservé le nom de la reine Mathilde. Ceux qui n'ont pas lû les savantes dissertations de l'abbé Delarue sur la tapisserie conservée à Bayeux peuvent bien supposer, comme beaucoup l'ont fait, que pour travailler, pendant l'absence de son mari, à cette fameuse tapisserie qui raconte les hauts faits du Conquérant, la Reine avait choisi de préférence la Tour du Conseil, d'où elle pouvait, lorsqu'elle levait les yeux, admirer à son aise le magnifique panorama que nous avons décrit. *Rien dans le monde n'est plus difficile à connaître que la vérité, tout conspire contre elle*, a dit un moraliste, et c'est vraiment ici le cas d'être de son avis.

Quoiqu'il en soit, la Tour du Conseil est une des

mieux conservées. Quittons-la néanmoins et continuons notre promenade extérieure. Nous passerons sur un petit pont de bois, de rustique apparence, jeté sur une excavation récemment pratiquée au-dessus d'une sorte de passage souterrain qui était voûté en cintre et devait se prolonger plus loin. Il se trouve immédiatement derrière la tour dite de *la Chapelle* dont la base, en bon état, a été déblayée l'hiver dernier. C'est en faisant ce travail qu'au pied de cette tour, on a trouvé différents objets antiques, entr'autres : un petit bénitier en cuivre, d'un travail remarquable, et une statue mutilée de la Sainte-Vierge que vous pourrez voir quand vous visiterez l'intérieur.

Nous voici en face de la *Tour de Rollon* : à en juger par l'état de délabrement dans lequel elle se trouve on pensera, avec raison, qu'elle est la partie la plus ancienne de toute la fortification ; plusieurs des autres, en effet, ayant été reconstruites postérieurement au XII^e siècle. Cette tour ne présente plus guère qu'un amas de pierres plus ou moins dégradées, envahies et recouvertes ça et là par les buissons, comme si, après un siège on l'avait laissée sans réparation.

La tour qui suit est celle que l'on appelait *le donjon* et qui avait autrefois une grande élévation ; elle est aujourd'hui l'une des plus basses et défigurée par un toit en charpente de forme cônica qui achève de l'écraser.

Entre le donjon et la tour suivante se trouve une entrée du château complètement moderne et pratiquée sans doute pour faciliter l'exploitation par la partie supérieure du terrain.

Les débris des tours et des murailles du vieux château lui-même ont visiblement servi à construire la maison actuelle placée tout auprès de la *tour* dite de *Robert-le-Diable*, avec laquelle elle est en communication. Cette tour est encore très-élevée et d'une bonne conservation.

La partie de muraille comprise entre la tour de *Robert* et la dernière de l'enceinte en suivant à gauche, est, quoique d'une assez grande étendue, complètement dépourvue d'appui ; il n'y a pas trace de tours dans ce long espace. En revanche, les fossés ont conservé en regard des murs une plus grande largeur et une profondeur plus considérable que partout ailleurs.

Cette dernière tour connue sous le nom de *Tour du roi Jean*, par laquelle nous terminerons la description de l'enceinte extérieure, est presque complètement masquée par des lierres dont on ne connaît pas l'âge, qui, pourtant, n'empêchent pas de distinguer, à gauche, l'étroite fenêtre d'un cachot, et, plus loin, deux vastes meurtrières éclairant la pièce et y plongeant à travers la muraille d'une grande épaisseur.

Quand on a quitté cette tour, on ne tarde pas à regagner l'avenue par laquelle on est entré, du côté opposé à celui où on l'avait quittée.

A droite du visiteur et près de la porte principale et véritablement ancienne qui donne accès dans l'enceinte par un terre-plein remplaçant le pont-levis dont nous avons déjà vu une partie des fondations retrouvées dans les fouilles, on remarque un escalier souterrain, en pierre, de vingt et quelques marches, déblayé récemment, qui, si l'on en croit une tradition générale-

ment admise dans le pays, était l'entrée de souterrains immenses, puisqu'ils se seraient prolongés jusqu'au bord de la Touques. Sans insister aucunement à cet égard — tant nous nous défions des traditions, — nous nous bornons à constater qu'on n'a pu encore jusqu'ici reconnaître le point où aboutissait cet escalier, auquel on accédait par une poterne dont on voit encore le cintre brisé, près de la grande porte. La voûte de l'escalier est formée de pierres simulant des marches identiques et en nombre égal à celui des marches inférieures. Ne désespérons pas cependant de connaître un jour tous les mystères que nous cachent encore ces lieux pleins de promesses : ils sont aujourd'hui la propriété d'un homme de goût, passionné pour les découvertes archéologiques, d'un chercheur infatigable qui a pris pour devise la maxime placée en tête de ce livre et ne négligera rien pour retrouver les traces glorieuses du château des ducs de Normandie et, avec l'aide des amis de notre histoire, préserver d'une ruine totale les curieux débris que nous nous efforçons de vous faire connaître.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur de l'enceinte et remarquons d'abord la large ogive de la porte d'entrée reposant sur des pilastres ornés qui ont malheureusement subi des mutilations assez graves. Des touffes d'iris, d'œillets, de plantes grimpantes accompagnent et couronnent cette ogive, masquant par leurs feuilles et leurs fleurs les ravages du temps et de la main des hommes.

L'enceinte, entourée des épaisses murailles de l'ancienne place forte, au lieu des engins de guerre et de

défense, renferme aujourd'hui un jardin dessiné à l'anglaise, avec de vertes et vastes pelouses, des corbeilles de fleurs et de bienfaisants ombrages. Au fond se trouve la maison d'habitation de construction récente, bâtie avec les pierres arrachées aux tours et à l'ancien château dont on n'a conservé qu'une haute cheminée. Nous ne pouvons malheureusement rien dire avec certitude de ce qu'était l'habitation et comme nous ne voulons rien donner à la fantaisie, force nous est de nous abstenir.

Nous allons suivre à l'intérieur la même marche qu'à l'extérieur, en nous dirigeant également vers la droite.

La première tour de ce côté, nous l'avons dit, est la *Tour du Conseil et du Serment*. La salle intérieure, de forme parabolique, au niveau du sol, est bien conservée; elle est éclairée par la large croisée dite de la *reine Mathilde* que nous avons décrite et qui donne sur un balcon d'où la vue, si elle n'était bornée par les grands arbres voisins, s'étendrait au loin sur la vallée de la Touque et les côteaux qui l'entourent.

Il n'y a rien à dire, quant à présent, de la *Tour de la Chapelle*, car elle ne s'élève plus au-dessus du niveau de la cour exhaussée. Des travaux ultérieurs pourront révéler quelques particularités intéressantes.

L'intérieur de la *Tour de Rollon* est très-délabré et semble assigner à cette construction une date antérieure à celle des autres, ainsi que nous en avons déjà émis l'opinion. Autour de la partie de muraille joignant cette tour au donjon, on a trouvé quelques monnaies de billon intéressantes.

Le donjon, bien conservé dans la partie qui subsiste, a des murs de trois mètres de diamètre indiquant une grande élévation des ouvrages supérieurs. On a pratiqué anciennement dans leur épaisseur un escalier transversal et un puits non encore déblayé. D'une meurtrière agrandie on a formé une fenêtre carrée. Ce qui reste du donjon a bien changé de destination, ainsi qu'on pourra le voir.

Dans l'intérieur de la *Tour de Robert*, bien conservée par la base, on remarque une rangée de pierres, détachées par suite de la rupture de la clef de voûte supérieure, et néanmoins suspendues en équilibre comme un énorme collier à grains inégaux. Du haut de cette tour, aujourd'hui la plus élevée, on jouit d'une vue très-étendue.

Nous avons dit que cette *tour de Robert* est située derrière la maison d'habitation. A droite de celle-ci étaient les *Oubliettes* fouillées par les anciens possesseurs, puis remplies de décombres et que le propriétaire actuel se propose d'explorer de nouveau.

Un peu plus loin, on remarque une terrasse à laquelle on accède par un escalier extérieur et d'où l'œil embrasse à la fois Touques, Trouville et Deauville. Au-dessous de cette terrasse il y avait, dit-on, jadis un cimetière.

La dernière tour que nous ayons encore à examiner intérieurement est celle du roi *Jean-sans-Terre*. On y trouve, au niveau de la cour, une première chambre de forme parabolique voûtée, éclairée par la meurtrière dont nous avons déjà parlé plus haut. Dans l'épaisseur du mur, à droite de l'entrée, il existe un

ancien cachot dans lequel l'étroite fenêtre, visible du dehors, apportait une faible lumière. C'est dans ce cachot que l'on suppose que fut enfermé Robert de Bellême, surnommé Talvas, au temps de Henri I^{er}. Au dessous de cette chambre, en contrebas de la cour, on a tout récemment découvert une seconde pièce exactement identique pour la forme et l'élévation.

On peut facilement monter au-dessus de la *Tour du roi Jean*, d'où l'on découvre plus loin encore que de celle de *Robert*, c'est à dire une partie de la forêt, Trouville, Deauville et Touques; le Mont Canisy, les collines verdoyantes de Saint-Pierre-Azif, Beaumont, Reux et jusqu'à Saint-Hymer; le cours de la Touque de Pont-l'Evêque à la mer et le parcours du chemin de fer.

Après avoir visité cette dernière tour, sur laquelle tous les promeneurs voudront monter, et avant de regagner la porte d'entrée, on pourra voir, à droite de l'allée qui y conduit et installée sur un tronc d'arbre, piédestal improvisé, la statue de la Vierge trouvée dans le fossé auprès de la *Tour de la Chapelle*: il lui manque malheureusement des parties essentielles; mais ce qui en reste suffit encore pour faire apprécier son mérite.

Nous ne terminerons pas cette description rapide et incomplète sans faire remarquer que les murs d'enceinte, qui ont généralement trois mètres d'épaisseur, étaient encore, avant la révolution, beaucoup plus élevés qu'aujourd'hui; que le niveau actuel de la cour, augmenté par les débris du château, est élevé de trois à quatre mètres au-dessus de l'ancien, ce qui est jus-

tifié par la découverte récente de la chambre basse dont nous avons signalé l'existence dans la *Tour du roi Jean*. Enfin, nous ne pouvons mieux clore notre travail qu'en empruntant pour notre justification, l'opinion de l'homme le plus compétent que nous connaissons sur ces matières, *M. de Caumont*, qui est trop ami de la science archéologique pour ne pas nous pardonner cette licence : il s'exprime ainsi dans sa *Statistique Monumentale de l'arrondissement de Pont-l'Évêque* :

« Si les murs du château de Bonneville sont délabrés et dans un état de ruine très-avancé, les fossés, au contraire, avec leur contrescarpe, sont à peu près intacts et j'en recommande la visite à ceux qui voudront voir un retranchement entier, tel que l'avaient, autour de leur enceinte murale, nos châteaux-forts du XIII^e siècle les plus importants. Je ne connais pas de fossés plus complets que ceux-là. Il n'est pas douteux qu'on pouvait les remplir d'eau. »



CHAPITRE II

NOTICE HISTORIQUE

SUR TOUQUES ET L'ANCIEN CHATEAU DE BONNEVILLE

A l'extrémité de la belle vallée de Pont-l'Evêque, au pied des riants côteaux de Saint-Arnoult et du Mont-Canisy, sur la droite de la rivière à laquelle il a peut-être donné son nom, existe le bourg de *Touques* : il est situé à huit kilomètres de Pont-l'Evêque et à trois kilomètres de Trouville-sur-Mer.

Quand l'histoire et les traditions du pays ne nous l'auraient pas révélé, les édifices qui subsistent encore dans son enceinte, les deux belles églises de Saint-Pierre et de Saint-Thomas, et, plus encore, les ruines de son château-fort, attesteraient à nos yeux l'ancienne splendeur de cette cité.

Le nom de *Touques* paraît s'être formé de *Tulco*, espèce de retranchement (1), ayant le même sens que

(1) Tract. ms. de re militari etc.

Tuldum, *taudis*, qui s'entendait d'une fortification faite sans ordre et à la hâte (1). Il n'est pas impossible que l'origine du château remonte au temps où les Normands commencèrent leurs incursions dans la Neustrie : nous lisons en effet dans tous les historiens anciens que dès l'année 807, ces pirates menacèrent cette partie de l'Empire et que Charlemagne fit construire des vaisseaux pour fortifier les embouchures des fleuves et pourvoir les côtes de bonnes garnisons contre leurs fréquentes invasions ; en 811, il fit bâtir, dans le même but, la tour d'ordre à Boulogne (2).

On peut donc faire remonter au moins à cette époque l'érection du château de *Touques* ou de *Bonneville*, qui put n'être d'abord, comme l'indique son nom, qu'un rempart de peu de consistance, *taudissé* sans ordre et avec précipitation. Depuis, reconnaissant l'avantage de cette position à l'embouchure de *la Touque* et non loin de la Seine, Charlemagne dut en faire une place de défense capable de résister aux efforts des vaillants aventuriers qui, plus tard, sous les faibles successeurs du grand roi, franchirent tous les obstacles et conquièrent enfin notre province. Lorsque, cent ans après, Rollon pénétra jusqu'à Rouen et fit fortifier les châteaux des environ du fleuve (3), il est présumable que celui de *Touques* fut de ce nombre ; mais l'histoire est muette sur tous ces points et ce n'est que par con-

(1) Ducange in gloss. v^o *Tuldum*.

(2) *Antiq. gaul. et fr.* de Claude Fauchet, p. 545-560. — Mezeray, in-f^o, 1, p. 196. — Dupleix, 1, p. 374, etc.

(3) Fauchet, p. 839.

jecture que nous hasardons cette opinion, qui nous paraît fondée au moins sur la vraisemblance. D'ailleurs, *Touques* était déjà à cette époque un port de mer relativement important et son château devait protéger contre toute agression la riche vallée de Pont-l'Evêque.

Ce qui est hors de doute, c'est l'ancienneté de ce château et des deux églises de *Touques*, dont l'architecture était *romane*. L'église Saint-Pierre est la plus ancienne et assez remarquable pour avoir mérité d'être classée au nombre des monuments historiques. On lui a néanmoins attribué, selon M. de Caumont, des dates trop reculées : il ne pense pas qu'il s'y trouve rien d'antérieur au XI^e siècle. C'est déjà une antiquité assez respectable et, telle qu'elle est, avec sa tour octogone à pans irréguliers, les colonnes à chapiteaux et les arcs en ogive qui la supportent au centre du transept, cette église est digne de l'attention des curieux. Sa nef, depuis longtemps raccourcie, se prolongeait autrefois tout près de l'alignement de la rue. Des travaux de restauration y ont été faits il y a une trentaine d'années et, tout récemment, grâce au patriotisme pieux des habitants, secondés avec zèle par l'honorable directeur de la Société Historique, des réparations essentielles y ont été faites, malgré l'opposition de certaines gens qui ne comprenaient pas la nécessité de conserver un monument devenu inutile, suivant eux, puisqu'il a cessé d'être consacré au culte.

L'église Saint-Thomas, qui est aujourd'hui l'église paroissiale, est d'une époque postérieure à la première : la nef est *romane* de la seconde moitié du XII^e siècle. On y remarque, au sud, une jolie porte

latérale ornée de zigzags et des modillons à figures très-élégantes. La tour carrée et tronquée paraît être aussi du XII^e siècle. Le chœur appartient au style ogival flamboyant de la dernière époque.

Cette église a retenu le vocable de Saint-Thomas à cette circonstance que l'archevêque de Cantorbéry passant à Touques, alors qu'on la construisait sur les ruines de l'ancienne, — il allait sans doute s'y embarquer pour retourner en Angleterre, — et ayant été consulté sur le nom du Saint auquel on devrait la dédier, répondit simplement : *Sous le nom du premier martyr. Ce qui fit*, dit la chronique à laquelle nous empruntons cette tradition, *que sur la nouvelle de sa canonisation, les habitants du lieu, se souvenant de cette parole, souhaitèrent que leur église fût dédiée en son honneur.* On sait qu'en effet ce prélat fut assassiné au pied de l'autel par ordre de Henri II, en 1171.

Les plus anciens faits historiques dont nous ayons retrouvé des traces applicables à Touques et au château de Bonneville, ne remontent pas au-delà du règne de Guillaume-le-Conquérant. Il est certain que ce prince résidait fréquemment à Bonneville et qu'il y tenait les assemblées des grands et des prélats de son duché.

Dès l'an 1065, lorsque Harold se rendit en Normandie pour réclamer de Guillaume les otages qu'Edward-le-Confesseur, roi d'Angleterre, lui avait confiés, ce fut à Bonneville, en présence des barons et des grands dignitaires réunis, qu'il renouvela solennellement la promesse qu'il avait faite au duc de l'aider à obtenir

le royaume d'Angleterre après la mort d'Edward : la veille du jour fixé pour l'assemblée, Guillaume fit apporter de tous les lieux d'alentour des ossements et des reliques des Saints, entr'autres celles de saint Candre, en si grand nombre qu'on en remplit une grande cuve placée dans la Salle du Conseil et recouverte d'un drap d'or (1) et quand Harold eut prononcé sur l'Évangile le serment qu'il lui avait demandé, le duc leva le drap et lui fit voir sur quels objets il avait juré, pensant ainsi sans doute ajouter à la force du serment et ôter à Harold jusqu'à la pensée de l'enfreindre.

A la vérité tous les auteurs ne conviennent pas que ce fait, si important dans ses conséquences, se soit passé à *Bonneville* : quelques-uns disent que ce fut à Rouen, d'autres désignent Jumièges, Lillebonne et Bayeux ; mais Guillaume de Poitiers, contemporain du Conquérant, et qui écrivit l'histoire de sa vie, indique formellement *Bonneville* (2). Et ce qui porte encore à adopter de préférence le récit de cet historien, c'est que l'année suivante (1066) Harold ayant oublié sa promesse, malgré la solennité qui l'avait accompagnée et la conquête ayant été décidée, le duc faisait encore séjour à *Bonneville* avec sa cour ; que pendant les préparatifs de l'expédition, il y tint un nouveau conseil dans lequel il déclara la duchesse Mathilde, sa

(1) Wace, roman de Rou. — Mém. de l'Académie des Inscript. t. XIII.

(2) P. 368. — Th. Liquet, t. II, p. 194. — Dumoulin, p. 165.

femme, régente pendant son absence et nomma des lieutenants pour demeurer avec elle et protéger le duché contre les entreprises des voisins (1). Ce fut dans cette même assemblée qu'il nomma Mainier prieur de Saint-Evroult (2) et le savant Lenfranc, alors prieur du Bec et depuis archevêque de Cantorbéry, premier abbé de Saint-Etienne de Caen (3).

Pendant que Guillaume tenait ces conseils, la flotte qui devait porter les conquérants de l'Angleterre se rassemblait à *Dives*, non loin de sa résidence de *Bonneville*, d'où il pouvait surveiller les apprêts de la glorieuse expédition qu'il avait méditée et à laquelle prit part un sieur de *Touques* (4).

Ce dut être quelque temps après que Guillaume, étant malade à *Bonneville*, accorda à Robert Courte-Heuze, son fils, le duché de Normandie pour en jouir après sa mort (5), et lorsque, en 1077, Robert lassé d'attendre, osa se révolter contre son père et voulut le contraindre par la force des armes, à lui délivrer le duché, c'était l'exécution anticipée de cette promesse qu'il réclamait. Guillaume, irrité, passa en Normandie et força Robert à se replier dans le Vexin français, ensuite dans le Beauvoisis et le tint serré dans Gerberoy. Pendant une sortie que fit le prince assiégé, il eut le malheur de rencontrer son père; ils luttèrent

(1) Dumoulin, p. 175. — Goube, t. I, p. 214.

(2) Neustria pia, p. 113.

(3) Ord. Vital, t. II, p. 118, 119.

(4) Dumoulin, p. 184.

(5) Ord. Vital, t. II, p. 380. — Goube, t. I, p. 239.

longtemps l'un contre l'autre, sans s'être reconnus sous leurs armures; enfin Guillaume, désarçonné d'un coup de lance, tomba à terre, et alors Robert, reconnaissant son père et déplorant sa victoire, s'empressa de le relever et lui demanda pardon. Guillaume oubliant l'injure de son fils, se réconcilia avec lui et lui donna l'investiture du duché de Normandie et l'hommage de celui de Bretagne, en conservant toutefois le droit de souveraineté.

Nous avons vu que comme port de mer, *Touques* avait dès lors une certaine importance qui devait s'accroître par le séjour à *Bonneville* de la cour d'Angleterre et de Normandie. En 1086, le Conquérant, à son lit de mort, manda à l'archevêque Lenfranc de couronner Guillaume Le Roux, son fils, roi d'Angleterre, et ce fut à *Touques* que ce prince s'embarqua avec Robert Bloïet ou Blouet, qui avait été chapelain du feu roi et était porteur de ses derniers ordres (1).

Robert était donc en possession du duché longtemps avant la mort de son père; mais il fut un de ces paladins qui se levèrent à la voix de Pierre l'Ermite pour la première croisade en Orient (1096). Avant de partir il emprunta à Guillaume Le Roux, son frère, dix mille marcs d'argent (2), pour lesquels il lui engagea le duché pendant cinq ans. Guillaume le gouvernait donc en 1099, lorsque les manceaux se révoltèrent

(1) Ord. Vital, 4, p. 9.

(2) On estime que cette somme ne valait alors que 6,666 livres, qui répondraient de nos jours à environ 492 mille francs.

contre son autorité. Le courrier qui alla lui porter cette nouvelle en Angleterre, le trouva à la chasse dans la forêt Neuve (où depuis il trouva la mort des mains de Tyrrel). Sans consulter personne, il tourna bride aussitôt et gagna rapidement la mer. En vain on lui conseillait de différer son départ à cause des vents contraires, rien ne put l'arrêter : *Je n'ai pas oui dire qu'il y ait eu de rois noyés*, s'écria-t-il, *je ne crains point la tempête dont vous voulez me faire peur!* Il se jeta dans un bateau, sans crainte et sans escorte, et le lendemain il débarqua sain et sauf à *Touques*. « Beaucoup de personnes qui se trouvaient là, ayant » vu un bâtiment faisant voile d'Angleterre, l'attendaient au rivage pour en apprendre des nouvelles : » ayant répondu en riant d'une manière inattendue, » les curieux éprouvèrent beaucoup d'étonnement, » puis une joie très-vive. Ensuite, ayant monté la » cavale d'un certain prêtre, il gagna *Bonneville* avec » un grand concours d'ecclésiastiques et de paysans » qui le suivaient à pied, avec de grands applaudissements. Sa présence jeta l'effroi parmi ses ennemis » qui exerçaient leurs fureurs sur les frontières de la » Normandie. » Il marcha contre eux et ne tarda pas à les soumettre (1).

Henri, le plus jeune des fils du Conquérant, réunit bientôt sous son sceptre le royaume d'Angleterre et le duché de Normandie. Il continua comme ses prédécesseurs, à *tenir sa cour à Bonneville*. En 1112, Robert de Bellême, surnommé Talvas, seigneur puis-

(1) Ord. Vital, 4, p. 46. — Goube, 1, p. 300.

sant et rusé, d'un caractère violent et cruel, après avoir exercé toutes sortes de ravages dans les contrées soumises à sa domination, prit parti pour Fouques d'Anjou et les autres ennemis de Henri. Voulant châtier ce vassal rebelle, Henri le cita par trois fois devant sa justice à *Bonneville-sur-Touques* : le fier seigneur refusa de comparaître. Enfin, ayant osé se présenter comme envoyé du roi de France (Louis-le-Gros), il demanda à être compris dans l'amnistie, comme tous ceux qui avaient pris parti contre le souverain légitime; mais Talvas ne méritait pas une telle faveur : il fut arrêté le 4 novembre et Henri lui fit faire son procès. Il fut condamné comme félon à une prison perpétuelle. Ce jugement de la cour du roi fut rendu à *Bonneville* et on croit que ce fut là qu'il subit sa peine (1).

Henri I^{er} étant mort au château de Lions le 1^{er} décembre 1135, son corps fut transporté à Rouen et de là à Caen, en passant par Pont-Audemer et *Bonneville-sur-Touques*. Il fut ensuite inhumé avec de grands honneurs dans l'église de Reading, en Angleterre (2).

Le naufrage de la *Blanche Nef*, en 1120, avait privé Henri I^{er} de ses enfants mâles; il avait désigné pour lui succéder, sa fille, l'impératrice Mathilde, veuve de Henri IV, empereur d'Allemagne, et épouse de Geoffroy *Plantagenest*, comte d'Anjou; mais Etienne comte de Boulogne parvint à se faire élire. Geoffroy entreprit de s'emparer de la Normandie et alluma la guerre de

(1) Ord. Vit. 4, 265. — Dum. 299. — Goube, 1, 334.

(2) Neustria pia, 652. — Ord. Vit. 4, 461. — Dum. 341.

tous côtés : la lutte se prolongea pendant sept ans. En l'année 1139, ce prince vint ravager le *Pays-d'Auge*, puis se rendit à *Touques* au commencement de novembre ; *il y trouva une place opulente* et se promit dès le lendemain de faire déloger la garnison du *palais et château de Bonneville*, ce qui lui fut facile, car personne n'en défendit l'entrée. Les ennemis trouvèrent à *Bonneville des maisons considérables* et se logèrent *dans les logis ordinaires des ducs de Normandie*.

« Sur ces entrefaites, pendant l'obscurité de la nuit,
» comme les agresseurs se reposaient avec sécurité
» dans les maisons de leurs adversaires, *Guillaume*,
» surnommé *Troussebot*, gouverneur de *Bonneville*,
» profita habilement de l'imprudence des angevins ;
» par des exhortations convenables il excita à de
» grandes entreprises les habitants qu'il avait rassem-
» blés autour de lui..., puis les gens auxquels il avait
» donné ses instructions se dispersèrent en cachette
» dans le bourg et dans les quatre quartiers et mirent
» hardiment le feu à quarante-cinq endroits. Déjà les
» angevins avaient pris la place et fait prisonniers
» leurs hôtes dans leurs propres foyers et sur les
» chaises ; tout à coup surpris par le grand bruit des
» flammes et les cris des gardes, il furent excessive-
» ment effrayés et prirent la fuite en abandonnant
» leurs chevaux, leurs armes et même leurs effets les
» plus nécessaires. Alors *Guillaume Troussebot* se
» présenta en armes avec sa troupe devant les enne-
» mis ; mais l'épaisseur de la fumée les aveugla telle-
» ment de part et d'autre qu'ils ne purent ni se voir

» ni se reconnaître. Enfin, le comte Geoffroy, tout
» troublé, s'arrêta dans un cimetière et y rassembla
» ses soldats ; là, confus et tremblant, il attendit l'ar-
» rivée du jour. Aussitôt qu'il parut, il s'enfuit au plus
» vite et, ayant appris à connaître l'audace des nor-
» mands, il arriva tout honteux à Argentan (1). »

Ce récit que nous empruntons à Orderic Vital, écri-
vain contemporain de ces événements, nous paraît
confirmer pleinement cette assertion que *Bonneville*
servait de résidence aux ducs de Normandie et les
faits qui vont suivre ajouteront encore à cette dé-
monstration.

Nous ferons remarquer en passant qu'il existe sur le
territoire de *Canapville*, non loin de *Bonneville*, plu-
sieurs petits monticules qui ont conservé le nom de
monts d'Anjou : nous avons dès 1837, indiqué que
l'origine de cette dénomination pouvait remonter à
l'expédition de *Geoffroy comte d'Anjou* contre *Tou-
ques*. Nous sommes d'autant plus disposé à maintenir
cette assertion que *M. Labutte*, qui nous l'a empruntée
et l'auteur anonyme d'un *Guide du promeneur aux
environs de Trouville*, qui a trouvé bon de nous
copier textuellement, l'ont l'un et l'autre adoptée, et,
ce qui a plus de valeur à nos yeux, c'est que *M. de
Caumont* n'en a nullement contesté la vraisem-
blance (2).

(1) Ord. Vit. 4, p. 518-519. — Damoulin, 355. —
Depping, Hist. d'Angl., 1, p. 453.

(2) *La Normandie Illustrée*, un très-grand et beau livre,
qui n'a paru qu'en 1854, nous a également fait l'honneur

Après la mort d'Etienne, le fils de Geoffroy d'Anjou et de Mathilde devint roi d'Angleterre et duc de Normandie sous le nom d'Henri II. On sait que ce prince ayant épousé en 1151 Eléonore de Guyenne, répudiée par le roi de France, ajouta par ce mariage le duché de Guyenne et le comté de Poitou aux provinces de Normandie, d'Anjou, du Maine et de Touraine et qu'il s'en suivit de longues guerres avec la France. Dans un de ces traités de paix qui n'étaient en quelque sorte que des suspensions d'armes (1157), le duc de Normandie fiança son fils Henri avec Marguerite de France, fille de Louis; Henri II les fit couronner en 1172. Alors Louis conseilla à son gendre de réclamer de son père ou le royaume d'Angleterre ou le duché de Normandie; mais celui-ci, soupçonnant ces mauvais desseins, manda à son fils et à la nouvelle reine de quitter la cour de France et de revenir en Normandie : ils obéirent et *vinrent faire leur demeure à Bonneville-sur-Touques* (1).

Henri le Jeune, sacré et couronné roi d'Angleterre, ne regna cependant pas : la mort le surprit en 1183, pendant qu'il faisait la guerre à son père pour obtenir l'investiture du duché. Ce fut *Richard Cœur de Lion*, second fils d'Henri II, qui lui succéda en 1190. Phi-

de reproduire nos expressions mêmes, en citant les faits relatifs au Château de Bonneville que nous avons recueillis et publiés dans le journal *le Pays-d'Auge* des 21 septembre et 5 octobre 1837. — Nous n'en faisons pas reproche à l'auteur, mais nous ne voudrions pas être accusé de plagiat.

C. V. L. C.

(1) Dumoulin, p. 393.

lippe-Auguste, qui méditait dès lors la réunion de la Normandie à la France, fut constamment en guerre avec ce prince. Hugues de Chaumont, favori de Philippe-Auguste, ayant été fait prisonnier dans une rencontre, Richard le donna en garde à Robert de Ros et celui-ci le remit à Guillaume Lépiney pour l'enfermer dans le château de Bonneville-sur-Touques (1197). Hugues étant parvenu à s'échapper pendant la nuit en escaladant les murailles, Lépiney fut pendu et de Ros contraint de payer à Richard 12,000 livres (1).

Vers le même temps, Raoul de Varneville, évêque de Lisieux, obtint de Richard Cœur de Lion, dont il avait été le chancelier, la création d'une foire à Touques le jour de la Madeleine (2).

Richard avait, dès l'an 1191, donné en douaire à sa femme Bérengère, entr'autres domaines dont elle devait jouir à la mort d'Eléonore, veuve de Henri II, Falaise, Domfront et *Bonneville-sur-Touques*. *Jean-sans-Terre*, dernier duc souverain qui désirait l'éloigner, fit accord avec elle et, pour ces places, lui donna quelques récompenses au pays du Maine (3).

Le dernier duc de Normandie fut *Jean* surnommé *Sans Terre*, parce que Henri II, son père, l'avait autrefois privé de tout apanage. Il avait succédé à Richard, en 1199, au préjudice d'Arthur de Bretagne, fils de Geoffroy, son frère aîné. Vaincu dans un com-

(1) Dumoulin, p. 486.

(2) Chron. de Saint-Evroult. — Louis Dubois.

(3) Dumoulin, p. 504.

bat, ce jeune prince fut assassiné dans sa prison et le roi fut accusé de ce crime. Il s'en suivit une guerre contre la France et Philippe-Auguste conquit successivement toutes les provinces qu'y possédait le duc de Normandie. Surtout dans les derniers temps, *Jean*, comme ses devanciers, résidait souvent au château de *Bonneville*. Nous devons à M. Thomas Duffus-Hardy, archiviste de la tour de Londres, un itinéraire indiquant les différentes places visitées par *Jean Sans Terre* pendant son règne. Nous y voyons qu'il était à *Bonneville* :

En 1199, le 5 juillet ;

En 1200, le 4 janvier et le 7 mai ;

En 1201, le 2 juin et le 20 octobre ;

En 1203, les 11, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 mars ; les 15, 16 et 17 avril ; les 10, 11 et 12 mai ; les 6 août et 5 septembre ; les 7 et 9 octobre et les 12 et 13 novembre.

Après quoi, le 14 novembre, il quitta définitivement la Normandie et alors, comme tous les points de quelque importance, *Bonneville* se rendit à Philippe-Auguste (1).

A partir de cette époque *Bonneville* perdit son ancienne splendeur : résidence ducal quand la Normandie était indépendante, les rois de France la conservèrent seulement comme forteresse, et, à l'exception de François I^{er} qui, en 1545, faisait séjour à *Touques* pour le plaisir de la chasse (2), nous n'avons vu nulle

(1) Du Tillet. — Walsingham.

(2) De Bras, p. 204.

part que d'autres souverains y eussent fait leur résidence. *Bonneville* confisqué au profit de la couronne appartient désormais au domaine; aussi trouve-t-on dans l'inventaire du trésor des Chartes (manuscrit) un *contre-pleige pour la ferme de Bonneville-en-Auge prise à ferme du roi par Fouquier-Rioul en 1526* (1).

Le 1^{er} août 1417, Henri V, roi d'Angleterre, débarqua à *Touques*, à l'endroit du château vers *Honnefleu* (2), avec une grande armée navale (3); c'était alors un château tenu pour imprenable (4), lequel fut rendu très-méchamment, car il était l'un des plus forts châteaux du pays de Normandie (5). Cependant il se défendit pendant quatre jours (6). Henri s'y établit et y fit sa résidence depuis le 3 août jusqu'au 20 du même mois. Delà il alla faire le siège de Caen, puis s'empara de Lisieux, Bayeux, Argentan, Falaise et des autres places de Normandie. Les anglais gardèrent Bonneville jusqu'en 1449, époque de leur expulsion complète de la France. Il fut repris sur eux par Dunois, selon les uns et par Blainville, selon d'autres (7).

A la fin des guerres de la ligue, Lisieux, Pont-l'Evêque, Pont-Audemer, Bayeux ouvrirent leurs

(1) Archives Norm. 2, p. 300.

(2) Hist. et Chron. de Norm.

(3) De Bras, 2^e p., p. 86.

(4) Invent. de Norm. p. 125.

(5) Hist. de Ch. VII, par Alain Chartier, revue par Duchesne, p. 39.

(6) Masseville, 4, p. 60.

(7) Goube, 2, p. 226. — Masseville, 4, p. 202.

portes à Henri IV, en 1590; mais *Touques* résista et fit une composition avantageuse, pour ce que le roi, pressé de se trouver ailleurs, ne s'y voulut point amuser (1).

Après ces événements, l'histoire ne rapporte plus rien de *Touques* ni de *Bonneville*: la forteresse fut à peine entretenue, les palais des ducs de Normandie tombèrent en ruines à tel point que lors de la révolution ils étaient inhabitables: le dernier gouverneur, M. de Saint-Léger, demeurait ordinairement à sa terre du Plein-Chêne à Saint-Gatien. On n'y entretenait plus de garnison et les habitants seuls faisaient le service quand le besoin pouvait l'exiger.

Touques avait le titre de baronnie et était dans la dépendance des évêques de Lisieux qui nommaient aux deux cures. Nous ignorons si cette seigneurie, qui leur appartenait depuis une époque reculée, resta dans leurs mains pendant le séjour des anglais en Normandie; mais il est présumable que le duc de Clarence, frère de Henri V, investi de la vicomté d'Auge en 1417, ne dépouilla pas les évêques de leurs droits.

Il existait à *Touques* un siège d'amirauté, créé d'après l'édit de 1711.

La paroisse de Saint-Pierre dépendait de la sergenterie d'Aragon; celle de Saint-Thomas était le chef-lieu de la sergenterie de *Touques*, qui avait dans son ressort les paroisses de Criquebœuf, Villerville, Pennedepie, Hennequeville, Daubeuf et Trouville.

Bonneville était le chef-lieu de la sergenterie de

(1) Inventaire, p. 197.

Bonneville et *Canapville* et le duc d'Orléans, vicomte d'Auge, en était le seigneur. *Touques* et *Bonneville* ressortissaient de l'élection de Pont-l'Evêque.

Les salines de *Touques* étaient anciennement renommées : au mois de juin 1218, Jourdain, évêque de Lisieux, donna aux chartreux du Val-Dieu 96 boisseaux de sel de rente annuelle à la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, sur les salines de *Touques*. Le *Vidimus* de cette charte se trouve dans les archives du Calvados (1). Aujourd'hui ces salines ont fait place à des briqueteries.

La forêt de *Touques* s'étendait autrefois jusqu'auprès du château ; elle s'en trouve maintenant assez éloignée par suite des défrichements qui ont eu lieu successivement. Après la bataille de Croissanville (947), Louis IV, dit d'Outre-Mer, roi de France, prisonnier de Guillaume Longue Epée, s'étant échappé des mains de ses gardes, se réfugia dans la forêt de *Touques*, où il fut arrêté par un cavalier rouennais.

Il a certainement existé dans le Moyen-Age une famille de *Touques*, que nous supposons éteinte. L'un de ses membres, comme nous l'avons vu, prit part à la conquête d'Angleterre. Plus tard, en 1248, Guillaume de *Touques* autorisa la donation faite par Petronille, fille d'Erneez Le Drue, sa femme, à l'abbaye de Barberie, de diverses redevances en grains, et un Raoul de *Touques* figure encore comme témoin dans une charte de donation faite aux chanoines de Saint-Jean de Falaise.

(1) Lechaudé d'Anisy, 2, p. 14.

Ici se termine l'énumération des faits que nous avons pu recueillir jusqu'à présent sur *Touques* et *Bonneville*. L'examen attentif des titres conservés dans les anciennes familles anglaises d'origine normande fournirait peut-être de curieuses particularités et nous engageons ceux qui les possèdent à les compiler avec soin. Le vieux château n'a pas été exploré dans son entier : il reste beaucoup à faire encore ; mais le possesseur actuel se propose de continuer ses recherches et tout à la fois de maintenir, si non de restaurer complètement les ruines intéressantes épargnées par le temps. Tous les amis des arts et de nos vieilles gloires, s'ils ne peuvent contribuer à l'exécution de ce projet, feront au moins des vœux pour sa prochaine réussite.

FIN.



TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

des Ducs de NORMANDIE et des Rois et Reines d'ANGLETERRE depuis ROLLON jusqu'à nos jours.

